



Les services de l'État dans le département de Seine-et-Marne

Actualités 2017

[Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française à la sous-préfecture de Torcy](#)

[Déplacement de Madame Estelle Grelier, Secrétaire d'État chargée des Collectivités territoriales](#)

[Déplacement de Thierry Braillard](#)

[Secrétaire d'État chargé des sports](#)

[Cérémonie d'hommage aux gendarmes décédés en service](#)

[Naissance officielle de la CDTE 77](#)

[Rétrospective vœux à la presse du 25 janvier 2017](#)

[Modernisation de la délivrance des cartes d'identité à partir du mardi 28 février 2017](#)

[Réunion plénière de la commission de surendettement](#)

[Réunions d'informations à destination du mouvement associatif sportif](#)

[La Police Nationale présente au forum des métiers de Colommiers](#)

[Assemblée générale des Jeunes agriculteurs de Seine-et-Mame](#)

[Remise de médailles du tourisme](#)

[Atelier des Territoires Bassée-Montois](#)

[Opérations trains fumeurs](#)

[Première cérémonie de remise des sabres aux officiers issus du rang](#)

[Cérémonie des vœux du Service d'Incendie et de Secours de Seine-et-Mame](#)

[Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française à Torcy](#)

[Vœux du Préfet de Seine-et-Mame à la presse](#)

[Inauguration du nouveau poste de police municipale à Vaires-sur-Mame](#)

[Une délégation japonaise à la préfecture de Seine-et-Marne](#)

[Galette républicaine à la sous-préfecture de Meaux](#)

[PPNG : Livraison des locaux du CERT](#)

[Célébration de la Sainte-Geneviève à l'EONG](#)

[Galette offerte par les boulangers de Seine-et-Mame à Monsieur le Préfet](#)

[Vœux du préfet de Seine-et-Mame aux serveurs de l'État](#)

[Vœux du préfet de Seine-et-Mame aux forces de sécurité](#)

[Visite d'un centre à haut seuil de tolérance](#)

[Signature de l'arrêté des comptes 2016 par le Préfet et le DDFIP](#)

[Visite aux services de sécurité et de secours de Seine-et-Marne](#)

Modernisation de la délivrance des cartes d'identité à partir du mardi 28 février 2017

Article créé le 13/02/2017

Mis à jour le 24/02/2017

De nouvelles modalités de délivrance des cartes nationales d'identité vont être mises en œuvre dans notre département à compter du mardi 28 février 2017.

Cette réorganisation s'inscrit dans un cadre global, celui du Plan "Préfecture Nouvelle Génération" qui constitue une réforme profonde des missions des préfectures et des sous-préfectures. Il s'agit d'adapter le réseau territorial de l'administration pour mieux répondre aux attentes, notamment en matière de sécurité, de lutte contre la fraude et de simplification administrative.

Un premier objectif est d'optimiser le traitement des demandes en s'appuyant sur le recours aux téléprocédures. Les demandes se feront donc dorénavant sous forme numérique, l'instruction se faisant ensuite au sein de Centres d'Expertises et de Ressources Titres (CERT) à vocation interdépartementale. Ainsi, la préfecture de Seine-et-Marne ouvrira le 28 février un CERT à Melun qui instruira également les demandes du département de la Seine-Saint-Denis.

Un second objectif vise à améliorer la lutte contre la fraude. L'enregistrement des demandes de cartes d'identité et de passeports s'effectuera donc désormais dans une application unique sécurisée dite "Titre Electronique Sécurisés" (TES).

Enfin, un troisième objectif tient à la simplification. A compter du 28 février 2017, chacun pourra, comme pour la procédure des passeports, effectuer sa demande de carte d'identité dans n'importe quelle commune du territoire français équipée d'un dispositif de recueil. Il ne sera plus lié à sa commune de résidence.

Pour ce qui concerne la Seine et Mame les usagers pourront aller dans une des 31 communes équipées de ce dispositif .

Ces 31 communes sont : Avon, Bray-sur-Seine, Brie-Comte-Robert, Bussy-Saint-Georges, Chelles, Claye-Souilly, Combs-la-Ville, Coulommiers, Crécy-la-Chapelle, Dammarie-les-Lys, Dammartin-en-Goele, Fontainebleau, La Ferté-Gaucher, La Ferté-sous-Jouarre, Lagny-sur-Marne, Lizy-sur-Ourcq, Meaux, Melun, Montereau-Fault-Yonne, Nangis, Nanteuil-les-Meaux, Nemours, Noisiel, Pontault-Combault, Provins, Roissy-en-Brie, Rozay-en-Brie, Savigny-le-Temple, Serris, Torcy et Villeparisis



Les particuliers ont la possibilité de faire une pré-demande de ligne sur la liste de l'ANTS (voir tutoriel ci dessous)



Réalisez une pré-demande de carte nationale d'identité sur www.ants.gouv.fr

La carte nationale d'identité (CNI) est un document gratuit délivré par l'Etat française permettant d'identifier la personne qui en est détentrice.

La détention d'une carte d'identité n'est pas obligatoire.

Elle est délivrée à toute personne qui en fait la demande à condition de pouvoir prouver sa nationalité française.

Il n'y a aucune condition d'âge pour être titulaire d'une CNI.

Coût

La carte nationale d'identité est gratuite.

Si vous ne pouvez pas présenter votre ancienne carte, il s'agira d'une procédure différente (perte ou vol) et payante : 25€ en timbre fiscal.

Délaï d'obtention

Variable selon la période de l'année : le pic d'activité se situe entre mars et août. Pour connaître le suivi de votre demande, vous pouvez vous adresser auprès de votre mairie de dépôt.

Durée de validité : 10 ans + 5 ans

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité sécurisées, délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont prolongées de 5 ans (10+5).

La prolongation de la durée de validité est automatique et ne nécessite aucune démarche. La date de validité inscrite sur le titre n'a pas besoin d'être modifiée pour que la validité de la CNI soit prolongée de 5 ans.

Consultez également, sur notre site, la rubrique [Carte nationale d'identité](#)

Téléchargez l'[affiche officielle](#)

Télécharger le flyer officiel

> PPNG_FlyerNATIONAL - format : PDF   - 0,89 Mb

Consultez le [communiqué de presse](#) et le [dossier de presse](#)

Partager   

[Services de l'État](#)
[Politiques publiques](#)
[Actualités](#)
[Publications](#)
[Démarches administratives](#)
[Vous êtes...](#)

[Mentions légales](#)
[Contactez-nous](#)
[RSS](#)
[FAQ](#)
[Plan du site](#)
[Abonnement à @ctuWeb](#)
[Glossaire](#)
[Information sur les cookies](#)



[RGAA : Référentiel Général d'Accessibilité](#)
[IAL : Information acquéreur locataire](#)
[Termes et règles](#)

2012

Tous droits réservés SIG/DILA
 République Française © 2011-